MEDIAPART

Mediapart (site web)
France, mercredi 7 octobre 2026 - 17:39:48+02:00 1167 mots

# À Besançon, la police accusée de s'affranchir de la franchise universitaire et d'être rentrée dans la fac de lettres

Mathilde Goanec

Paris -

[Un élément multimedia s'affiche ici, dans ce même article en ligne sur Mediapart.fr.]

C'est un principe ancien, garant de l'université comme lieu d'expression politique: pas de forces de l'ordre sur un campus sans l'accord de la présidence. À Besançon, la police et la gendarmerie sont accusées de l'avoir pourtant enfreint à deux reprises, à la poursuite de lycéens et d'étudiants mobilisés. La sous-préfète du Doubs dément.

Les forces de l'ordre de Besançon (Doubs) méconnaissent-elles le principe, pourtant séculaire, de la franchise universitaire? Cet usage, en vigueur depuis le Moyen Âge, prévoit qu'en cas de mobilisation étudiante ou des personnels sur un campus, c'est au président ou à la présidente de faire le choix de l'appel aux forces de l'ordre, afin de protéger l'indépendance pédagogique, syndicale et politique du monde universitaire (sauf catastrophe ou danger grave et imminent).

Par deux fois, vendredi 2 et mardi 6 octobre, la police puis la gendarmerie sont pourtant accusées de s'être introduites, sans autorisation du président d'université, dans les locaux de la faculté de sciences humaines et sociales bisontine. Sur place, la colère des personnels et des étudiant·es est grande. *« On ne laissera pas piétiner sans rien dire cette ligne rouge »*, affirme Séverin Guignard, maître de conférences, adhérent à la CGT et membre de l'intersyndicale constituée autour de cet incident.

[Un élément multimedia s'affiche ici, dans ce même article en ligne sur Mediapart.fr.]

D'après les informations de *Mediapart*, alors que la mobilisation lycéenne bat son plein le 2 octobre -dans une ambiance de *« guérilla urbaine avec gaz lacrymogène et tirs de LBD »* d'après un témoin-, certain·es élèves pourchassé·es par la police se sont introduit·es dans le site historique de la faculté de lettres, rue Mégevand. Un membre du personnel raconte: *« Des policiers sont entrés, ils ont fait le tour d'une cour, les étudiants qui étaient là se sont adressés à eux, leur ont rappelé la loi, mais la police leur a dit qu'ils avaient "l'autorisation de la gouvernance", ce qui n'était pas le cas. »*

Un témoignage confirmé par Sylvie Bepoix, représentante locale du syndicat Snesup-FSU, alors arrivée sur place: *« Tout le monde était choqué, le doyen de la faculté a tout de suite réagi et a appelé le président. Le président est venu immédiatement, accompagné de tout son staff et a expliqué n'avoir jamais donné une telle autorisation, avant d'annoncer qu'il appelait tout de suite la préfecture. »*

Contacté, Hugues Daussy, président de l'université Marie-et-Louis-Pasteur, n'a pas répondu à la sollicitation de *Mediapart*, mais dans un communiqué envoyé à l'ensemble des personnels le jour même, son directeur de cabinet explique ceci: *« La gouvernance de l'université regrette et condamne cette entrée sans autorisation des forces de police et l'a exprimé au cabinet du préfet »*.

Dans un discours prononcé lundi à l'occasion d'une assemblée générale, le doyen de la faculté, Yohan Sahraoui, s'est fait plus explicite encore, en disant *« condamner fermement cette intrusion illégale »*. *« Je suis ici très clair,* a déclaré le professeur d'université. *La police n'a rien à faire dans nos murs. Le président de l'université détient un pouvoir de police exclusif et est seul responsable du maintien de l'ordre dans son université. »*Contacté, Yohan Sahraoui n'a pas souhaité commenter davantage la situation.

Jennifer Rousselle, sous-préfète du Doubs, considère de son côté qu' *« il n'y a pas eu d'action de maintien de l'ordre dans*

*les locaux de l'université de Besançon* » , dans un e-mail en réponse aux questions de *Mediapart*.

Les policiers, selon la préfecture, *« géraient un groupe d'individus hostiles aux abords de l'université, individus qui jetaient des mortiers sur les forces de l'ordre et qui tentaient d'incendier du mobilier urbain/poubelles. Dans le cadre de cette gestion, les forces de l'ordre ont pénétré dans le hall de l'université pour les interpeller. Dès qu'ils ont compris que c'était un bâtiment de l'université, ordre a été donné de ressortir immédiatement, ce qu'ils ont fait »*.Il n'a également *« jamais été affirmé que le président avait donné un accord »*, insiste Jennifer Rousselle, à rebours des témoignages.

Des contrôles d'identité sur un deuxième site

Malgré l'indignation, rebelote le 6 octobre, grande journée de mobilisation lycéenne, étudiante et enseignante dans toute la France. Après un *« pique-nique géant »* improvisé dans le centre-ville de Besançon, certain·es des plus jeunes sont parti·es *« en manif sauvage »*, raconte Sylvie Bepoix. Des membres de la gendarmerie, lancés à leur poursuite, entrent dans un autre site de l'université plus en périphérie du centre-ville, celui du Canot, où ils mènent plusieurs contrôles d'identité.

Un récit confirmé par le média local indépendant *Le Ch'ni*, qui donne la parole à des étudiant·es de Solidaires: *« C'était juste après le départ du cortège sauvage en direction de la place Leclerc, des flics sont arrivés en prétendant avoir été requis pour une soi-disant intrusion. Visiblement, cette définition visait la présence de street medics et de soutiens divers qui étaient là sous notre égide. Entre deux bâtiments, tout le monde devait justifier d'une pièce d'identité et d'une carte d'étudiant·e. »*

*« Les étudiants ayant voté le blocus, il y avait des cadenas sur la grille*,explique de son côté Séverin Guignard. *L'un d'entre eux était tombé par terre, et les forces de l'ordre ont prétexté une intrusion pour s'introduire à leur tour. Ce qui ne nous paraît pas très crédible. Nous, on voit plutôt ça comme un prétexte pour aller chercher les étudiants partout, sans que plus aucun lieu ne soit sacralisé. »*

Si un membre de la direction parle bien de *« provocation »*, la position de la présidence reste cependant plus prudente, à cette date. Selon Enora Vagnaux, étudiante en master et militante à l'Unef, en lien avec le cabinet d'Hugues Daussy, ce dernier aurait parlé des lieux où s'est déroulée l'intervention comme relevant du *« domaine municipal »*, donc hors de sa juridiction. Autre version, côté préfecture: *« Il n'y a eu aucune intrusion des forces de l'ordre le 6 octobre dans les locaux de l'université de Besançon, les forces de l'ordre étant concentrées en périphérie du centre-ville pour gérer une manifestation illégale »*.

Contactée par *Mediapart*, France Universités parle aussi, après échange avec la présidence bisontine, d'un *« événement mineur qui s'est résolu vite »*. Mais pour Sylvie Bepoix, la répétition de tels incidents est *« très inquiétante »* : *« Pour moi, cela va avec la répression crescendo qui s'abat sur la jeunesse ces derniers jours, c'est totalement inédit. »*

Ces dernières années, et notamment à l'occasion de la mobilisation sociale pour les retraites ou contre la guerre à Gaza, on a vu la police prendre ses aises dans les lieux d'études, à la demande des présidences, ce qui a conduit immanquablement à une vive protestation, comme à l'EHESS en 2023 ou à Sciences Po en 2024. Mais la franchise restait jusqu'ici un principe plutôt respecté.

*« On connaît la technique, ils poussent, ils testent, et voient comment ça réagit*,remarque Séverin Guignard. *Il y a une vraie nécessité, surtout dans le contexte de la fascisation du débat public et de la violence extrême policière, à protester. »*

© 2026 Mediapart
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

**news·20261007·MED·1351207**